



Communiqué intersyndical FSU, UNSA

Dans le réseau AEFÉ, le contexte d'inflation mondiale a de lourdes conséquences sur le pouvoir d'achat des personnels et notamment sur celui des personnels de droit local, dont les rémunérations doivent être réévaluées au regard des évolutions locales. Dans de nombreux pays, des révisions de grilles, d'avancement et de couverture sociale sont nécessaires.

Concernant les détaché-es du réseau, la FSU et l'UNSA demandent que les niveaux reflètent la réalité et les besoins des situations locales dans le cadre de la refonte du mode de calcul de l'indemnité spécifique de vie locale (ISVL) et de l'indemnité compensatrice des conditions de vie locale (ICCVL). Le projet qui nous a été communiqué n'est en ce sens pas acceptable compte tenu du nombre de zones d'indemnité de résidence programmées à la baisse. Pour la FSU et l'UNSA, personne ne doit y perdre.

Concernant l'avantage familial, la Directrice générale de l'AEFE a décidé de mettre un terme à la réforme pourtant annoncée et déjà présentée. Les ajustements qui ont par la suite été évoqués sont bien sûr absolument nécessaires dans un premier temps. Ils ne suffiront toutefois pas à régler les nombreux problèmes. Dans tous les cas, ils ne mettront pas un terme à l'iniquité et aux injustices posées par le système actuel.

Pour que les personnels soient enfin entendus sur ces questions et pour de réelles négociations, nos organisations syndicales appellent à la grève dans l'ensemble du réseau comme en Centrale le **18 avril 2024**.

Bruno RIBARD
FSU-SNUipp

Patrick SOLDAT
SNES-FSU

Anthony DELTOUR
SNEP-FSU

Djamel SOUIAH
SE-UNSA